

Réunion du Comité de Quartier Lemire / Saint-Avoid

17-04-2023, 18h30 / Compte-rendu

* * *

Réunion en présence des élus de la municipalité

Pièce jointe : Extrait du CR de la dernière réunion interne du comité de quartier, ayant servi de base de discussion avec les élus présents.

* * *

Election du coordinateur et de la secrétaire du comité

Le comité a fait part de sa décision concernant le rôle de coordinateur et de secrétaire, élus pour deux ans :

- Coordinateur : Loïc Steinmetz
- Secrétaire : Carla Ansel

Discussion avec les élus de la municipalité

1 - Concernant la non-extension du quartier, saluée par le comité

Les représentants de la municipalité indiquent que le PLU fait état d'une suspension des nouvelles constructions du fait des risques d'inondation.

2 - Concernant la voirie

Le comité souligne la réalisation de travaux sur les points urgents : les trous les plus importants et les plus dangereux ont été comblés relativement rapidement.

Le comité insiste néanmoins sur la nécessité d'une réfection plus pérenne, notamment de la route de la rue Lemire.

Les représentants de la municipalité indiquent que suite à un retard concernant les aménagements de voirie, dû aux conditions hivernales, les travaux ont repris le 15 avril.

Les élus indiquent également que la priorité a été accordée aux entrées de la ville, mais que la ville entend procéder à terme à des travaux sur l'ensemble des routes communales en ayant la nécessité.

Le conseil prend acte du retour des élus, en soulignant que la rue Lemire dessert un hôpital et est utilisée par des poids lourds, ce qui nécessite une prise en compte appropriée.

Le conseil de quartier souligne par ailleurs le problème de vitesse excessive de certains automobilistes chemin Saint Hilaire.

La municipalité va se renseigner sur la possibilité de mettre en place un ralentisseur. Le cas échéant, le comité interrogera les riverains pour faire état de leur avis sur un éventuel aménagement.

Le conseil souligne enfin que l'inversion des stops à l'intersection donnant sur l'impasse de la basilique est une bonne chose, mais qu'il serait pertinent d'installer de nouveaux miroirs pour garantir une bonne visibilité.

3 - Concernant l'aménagement urbain dans le quartier : bancs et poubelles

Le comité déplore le manque d'aménagement urbain : une seule poubelle dans le quartier et aucun banc pour les habitants.

Les représentants de la municipalité sollicitent le comité pour faire des propositions concernant les emplacements pertinents pour des poubelles et des bancs. Il est par ailleurs précisé, compte tenu du manque actuel d'aménagement, que le financement des aménagements n'aura pas à être réalisé via le fond alloué au comité.

Le comité fera des propositions d'emplacements à la suite de sa prochaine réunion interne.

4 - Concernant les lieux de rencontre potentiels du quartier

Le comité interroge les élus sur les champs qui jouxtent le quartier ainsi que sur la maison de retraite du quartier, actuellement vide, dans la perspective d'un usage occasionnel des lieux par les habitants.

La municipalité pourra se renseigner sur l'usage possible des champs, dont les propriétaires ne sont pas connus.

Concernant la maison de retraite, il est indiqué qu'elle était la propriété de la société Unisanté. Un contact pourra être pris.

Sont abordées les solutions potentielles pour l'organisation de rencontres entre les habitants, pour la fête des voisins à venir notamment : parkings, trottoirs avec un débord raisonnable sur la voirie.

5 - Concernant le réseau de bus

Le comité souligne que de nombreux élèves du primaire et du secondaire habitent le quartier, qui n'est pas correctement desservi par les bus scolaires. Le comité souligne notamment la situation des collégiens qui, pour se rendre au collège La Carrière, doivent d'abord marcher jusqu'à l'arrêt du lycée Poncelet, ou bien se rendre à pied jusqu'au collège.

Les élus rappellent que le réseau de bus est de la responsabilité de la communauté d'agglomération. Le besoin sera remonté.

6 - Concernant le passage de lignes électriques haute tension au dessus de plusieurs maisons du quartier

Le comité souligne la dangerosité de la situation. Il est indiqué que des dégâts ont déjà été causés, suite à une chute de câbles. Il est fait mention d'une plainte contre la mairie ainsi que d'une pétition qui existent d'ores et déjà depuis plusieurs années.

Les élus prennent note du problème.

7 - Concernant l'évacuation des eaux et les risques d'inondation

Le comité souligne la problématique qui touche différents quartiers de la ville.

Les élus indiquent qu'un plan d'investissement a été acté pour la gestion de l'évacuation des eaux. Les travaux doivent commencer l'année prochaine.

Le comité prend acte de cette prise de décision et pourra observer la bonne mise en œuvre des travaux.

Le comité fait aussi la proposition de la mise en place d'un plan d'urgence inondations, comportant plusieurs idées :

- La mise en place d'une ligne téléphonique en cas de fortes intempéries qui permette aux habitants de Saint-Avoid d'être accompagnés suite à d'éventuels dégâts.
- La mise en place d'un protocole d'assistance aux habitants, qui permettrait de coordonner de façon anticipée les services de la ville et les pompiers en cas d'inondations.

Est abordée la solution des sacs anti-inondation qui sont efficaces en cas de fortes intempéries.

Le comité souligne que si cette solution est jugée pertinente, la municipalité pourrait participer à une dotation matérielle pour ce type d'outils à destination des habitants concernés.

Travaux du comité de quartier

1 - Consultation des habitants

Le comité de quartier va mettre en place un questionnaire en ligne qui permettra aux habitants du quartier Lemire de faire remonter leurs idées, remarques et avis.

Un tract pourra être édité et distribué pour en informer les habitants.

2 - Communication sur les réseaux sociaux

Le comité de quartier a créé un groupe Facebook, qu'il se chargera d'alimenter. Lorsque de premières informations seront publiées, la municipalité sera sollicitée pour relayer le groupe sur ses réseaux, afin de le faire connaître par les habitants. Il sera également fait mention du groupe sur les tracts informant les habitants sur le questionnaire en ligne.

3 - Organisation d'une première rencontre de quartier

Le comité entend organiser une première rencontre de quartier à l'occasion de la fête des voisins.

4 - Communication avec la municipalité

Le comité sollicite les élus pour que soient transmis à ses membres (ou au moins au coordinateur) le maximum d'informations pouvant intéresser les habitants du quartier : prises de décisions, discussions en cours, événements et opérations concernant directement ou indirectement le quartier, etc.

5 - Prochaine réunion

La prochaine réunion est fixée au 4 mai, à 18h30, sous réserve de la disponibilité d'une salle.

* * *

Pour la municipalité,

Mme BETTINGER

Le : 31/07/2023

Signature :

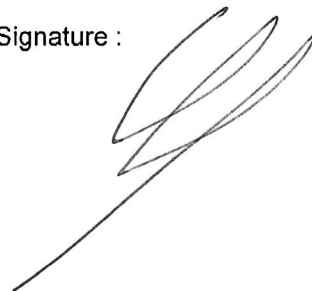


Pour le conseil de quartier,

STEINMETZ Loïc

Le : 31/07/2023

Signature :



ANNEXE : Extrait du CR de la dernière réunion interne du comité de quartier, ayant servi de base de discussion avec les élus présents

* * *

Tout d'abord, le comité a élu une secrétaire pour 2 années consécutives : ANSEL Carla, également un coordinateur : STEINMETZ Loïc

Ensuite, différents points ont été abordés lors de ce temps d'échanges :

- Les points positifs de notre quartier :

- *Pas d'extension de quartier prévu à ce jour
- *Des places de parking dans les rues
- *Inversion des stops à l'intersection du wallon, du chemin Saint-Hilaire et de l'impasse de la basilique
- *Accès au champ
- *Mise en place de bacs de sel en hiver

- Les points négatifs de notre quartier :

- *Manque d'aménagement (banc, poubelle...)
- *Pas d'événement de quartier
- *Pas d'arrêt des bus
- *Lignes électriques qui survolent 5 maisons —> danger
- *Mauvaise évacuation des eaux qui inonde le quartier
- *Route mal entretenue avec de nombreux trous
- *Vitesse excessive au niveau du chemin Saint-Hilaire
- *Le chasse-neige passe tardivement

Nous nous sommes également questionné sur la maison de retraite qui est vide à ce jour. Nous allons nous renseigner pour savoir à qui ce bâtiment appartient afin de pouvoir éventuellement demander à ce qu'on puisse utiliser les locaux pour des réunions et/ou événements. Le but étant de trouver un point de référence et de rencontres.

Aussi, nous avons pu créer un groupe WhatsApp avec tous les membres du comité pour faciliter nos échanges.

De plus, la création du groupe Facebook a pu aussi se faire. Il faut encore peaufiner certains détails comme mettre tous les membres du comité comme administrateur du groupe, faire un règlement pour éviter les débordements ou encore publier une présentation.

La mise en place d'un questionnaire à profit des habitants du quartier a été souligné. Le questionnaire prendra une forme numérique mais aussi papier qui pourra être distribué dans les boîtes aux lettres. Cette enquête aurait pour but de se faire connaître auprès de tous mais également de recenser les idées, avis et envies de la population de Lemire.

Loïc STEINMETZ avec l'aide des autres membres se chargera de créer ce questionnaire.